**DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION**

**D’UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A**

**UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITE**

**(en application de l’article 3 1. -1° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)**

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3 1. - 1°;

CONSIDERANT qu’il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activité à savoir …. (exposer le motif de recrutement de l’agent contractuel) ;

**Monsieur le Maire (Président) propose :**

- la création à compter du …. d’un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activité dans le grade de …. (préciser le grade relevant de la catégorie hiérarchique…(A B ou C) à temps complet (ou à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de …).

- cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de…… (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du…. au…. inclus

- le (la) candidat(e) devra justifier …. (mentionner les conditions particulières exigées des candidats tels que le niveau scolaire, la possession d’un diplôme, une condition d’expérience professionnelle).

- la rémunération de l’agent sera calculée par référence à l’indice brut …. (ou au maximum sur l’indice brut….) du grade de recrutement

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à … voix pour, … voix contre, et … abstention(s)

**DECIDE :**

- d’autoriser M. le Maire (ou Président à recruter un (des) agent(s) contractuel(s) pour faire face à un accroissement temporaire d’activité pour une période de…. (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois)

- d’autorisé M. le Maire à rémunérer les agent(s) selon la nature des fonctions et leur profil professionnel

- de prévoir les crédits correspondants au budget.

Fait à …………

le …/…/…,

Le Maire (ou le Président)

Visa de la préfecture : ………………………………

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du : …………………………………….

Le Maire ou (le Président) :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication